

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 1<sup>er</sup> AOÛT 2016,  
À 20 H À LA SALLE COMMUNAUTAIRE SITUÉE AU  
6822, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**

PRÉSENTS : MM. Yves Coulombe, maire  
Sylvain Delisle, conseiller  
Julien Milot, conseiller  
Mme Debbie Deslauriers, conseillère

ABSENTS: Mme Josée Pelletier, conseillère  
MM. Louis Gosselin, conseiller  
Serge Pouliot, conseiller

Michelle Moisan, directrice générale est aussi présente et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 juillet 2016
4. Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
5. Rapport des membres du conseil et du maire
6. Résolution: Mandat à Écogénie - Caractérisation des arbres
7. Résolution: Mandat au MFQ - Financement - Travaux d'assainissement des eaux usées
8. Résolution: Demande de dérogation mineure - (3<sup>e</sup> poste de pompage)
9. Résolution: Demande d'autorisation CPTAQ - Denis Plante / Alain Villeneuve
10. Résolution: Demande d'autorisation CPTAQ - Marion Richard et Marie-Renée Côté
11. Résolution: Abrogation de la résolution 809-15 et adoption d'une nouvelle résolution pour les branchements ultérieurs
12. Résolution: Octroi de contrat; creusage de puits au terrain de loisirs
13. Résolution: Achat d'une 3<sup>e</sup> licence de PG Solutions - Comptabilité
14. Résolution: Autorisation de mandataire - MAMOT - Achat du presbytère
15. Résolution: Autorisation de mandataire - Distribution d'eau non potable
16. Résolution: Demande de subvention - Desjardins - À pied, À Vélo; Ville Active
17. Résolution: Autorisation d'achat des terrains pour les postes de pompage
18. Résolution: Embauche d'une adjointe remplaçante
19. Avis de motion: Adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement numéro 566 - 2016 - Agriculture 2 dans VA-3
20. Avis de motion: Modification au règlement de zonage numéro 305 concernant les règles d'établissement de chenils
21. Avis de motion: Modification au *Code d'éthique et de déontologie des élus*

22. Avis de motion: Modification au *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux*
23. Comptes à payer
24. Correspondance
25. Période de questions
26. Clôture de la séance

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

L'assemblée est ouverte à 20 h par Yves Coulombe, maire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

**RÉSOLUTION  
NO : 905-16**

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Julien Milot et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**RÉSOLUTION  
NO : 906-16**

## **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENU LE 4 JUILLET 2016**

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Julien Milot et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le **1<sup>er</sup> août 2016**, tel que rédigé.

## **4. RAPPORT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS DE LA M.R.C POUR LES MOIS DE JUIN ET JUILLET 2016.**

Nombre de permis pour le mois de **juin** 2016 : **44**  
Coût des travaux **2 199 720 \$**

Nombre de permis pour le mois de **juillet** 2016 : **22**  
Coût des travaux **538 300 \$**

Ces nombres plus élevés font suite à la décision du conseil des maires d'émettre les permis municipaux sans attendre l'émission du permis par le ministère de la Culture et des Communications en guise de démonstration de leur insatisfaction face au manque d'ouverture de ce même ministère au niveau du *Plan de conservation du site patrimonial de l'Île-d'Orléans*.

## **5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL**

Le maire et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

**RÉSOLUTION  
NO : 907-16**

## **6. MANDAT À ÉCOGÉNIE - CARACTÉRISATION DES ARBRES**

**ATTENDU QUE** le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a exigé que des caractérisations (évaluation de l'état de santé, des moyens de protection, de la valeur monétaire et plans et surveillance) soient effectués dans tous les émissaires et le secteur sud nommé bassin « 1 » en plus du chemin Royal,

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) avait déjà octroyé un contrat en 2014-2015

à Écogénie pour l'étude de 2015 sur le chemin Royal et qu'ils disposaient d'une importante et essentielle base de données concernant la municipalité;

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a donné son accord quant au partage des coûts reliés à ce contrat;

- chemin Royal; 50 % Ministère 50 % Municipalité,
- émissaires; 100 % MTMDET;
- bassin 1; 100 % Municipalité

**ATTENDU** le délai très court pour répondre au ministère de la Culture et des Communications (MCC) en vue d'obtenir leur accord pour les travaux et ainsi éviter des retards onéreux pour la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Debbie Deslaurier, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service et d'entériner le contrat imparti à Écogénie pour la somme de 37 670 \$ avant taxes, dont les fonds proviendront du Règlement d'emprunt numéro 563-2016.

**RÉSOLUTION  
NO : 908-16**

**7. MANDAT AU MFQ - FINANCEMENT - TRAVAUX  
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans désire se prévaloir des dispositions de l'article 1066 du *Code municipal*;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Julien Milot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du *Code municipal* pour et au nom de la Municipalité et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

**RÉSOLUTION  
NO : 909-16**

**8. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - (3<sup>e</sup> POSTE DE  
POMPAGE)**

Il est **proposé** par Julien Milot, **appuyé** par Sylvain Delisle, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'accueillir favorablement la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'autoriser la création du nouveau lot projeté qui aura une superficie approximative de 1 716,8 m<sup>2</sup> au lieu de 4000 m<sup>2</sup>. Le lotissement est rendu nécessaire par la destruction du lot 170-P qui a été amputé de 85,47 m<sup>2</sup> en vue de l'achat d'une parcelle de terrain de M. François Létourneau par la Municipalité dans le but d'y construire un poste de pompage.

**RÉSOLUTION  
NO : 910-16**

**9. DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ - DENIS PLANTE /  
ALAIN VILLENEUVE**

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Yves Coulombe, maire, et **résolu** à l'unanimité d'appuyer la demande de M. Denis Plante auprès de la CPTAQ afin de vendre une parcelle de terrain du lot 225-P, tel que décrit sur le croquis joint à la demande, d'une superficie de 1 451m<sup>2</sup> (41,09 x 35,33) à M. Alain Villeneuve afin que la propriété de ce dernier soit conforme aux normes municipales en vigueur.

**RÉSOLUTION  
NO : 911-16**

**10. DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ - MARION RICHARD ET MARIE-RENÉE CÔTÉ**

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Debbie Deslauriers, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande de Monsieur Marion Richard et Madame Marie-Renée Côté auprès de la CPTAQ dans le but d'opérer un salon d'esthétique à l'intérieur de la résidence sise au 476, route Prévost à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

**RÉSOLUTION  
NO : 912-16**

**11. ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 809-15 ET ADOPTION D'UNE NOUVELLE RÉSOLUTION POUR LES BRANCHEMENTS ULTÉRIEURS**

Il est **proposé** par Julien Milot, **appuyé** par Debbie Deslauriers, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents

- d'offrir aux propriétaires de résidences situées en haut des côtes privées, qui prévoient de se raccorder au réseau municipal dans un avenir plus ou moins éloigné, d'aménager un branchement au coût de 1 500 \$ (au lieu de 2 500 \$ tel que précédemment estimé),
- de faire payer annuellement, sur le compte de taxes, la quote-part du 12 % de l'ensemble des coûts municipaux (édifices publics) du projet tant qu'un branchement à la résidence n'aura pas été autorisé et effectué,
- d'imposer la taxe de secteur pour l'utilisation du réseau d'égout dès que le raccordement sera en opération.

**RÉSOLUTION  
NO : 913-16**

**12. OCTROI DE CONTRAT: CREUSAGE DE PUIXS AU TERRAIN DE LOISIRS**

**ATTENDU QUE** des prix avaient été demandés pour deux options différentes, soit un creusage de huit (8) pouces ou un creusage de dix (10) pouces,

**ATTENDU QUE** trois entreprises ont été invitées à soumissionner et que la Municipalité a reçu trois (3) offres de services conformes,

Compagnie	Option A) 8"	Option B) 10"
Les Puits du Québec	14 562.73 \$	<b>15 933.00 \$</b>
Les Puits Gaudreau	13 162.75 \$	22 700.00 \$
Samson & Frères	13 201.00 \$	19 152.00 \$

**ATTENDU QU'il** est connu que plus le puits est creusé profond, plus grand est le risque de présence de soufre,

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Sylvain Delisle, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'opter pour le creusage d'un puits de dix (10) pouces de diamètre et d'octroyer le contrat à Les Puits du Québec pour la somme de 15 933 \$ avant taxes. Les fonds proviendront des fonds généraux.

**RÉSOLUTION  
NO : 914-16**

**13. ACHAT D'UNE 3<sup>e</sup> LICENCE DE PG SOLUTIONS - COMPTABILITÉ**

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Julien Milot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'acheter une troisième licence pour le logiciel PG Mégagest de PG Solutions au coût de 1 000 \$ avant taxes provenant du fonds général.

**RÉSOLUTION  
NO : 915-16**

**14. AUTORISATION DE MANDATAIRE - MAMOT - ACHAT DU PRESBYTÈRE ET DU TERRAIN DES LOISIRS**

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Julien Milot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à entreprendre les démarches et à signer les documents nécessaires auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) en vue de l'acquisition du presbytère et du terrain des loisirs auprès de la Fabrique de la Sainte-Trinité d'Orléans.

**RÉSOLUTION  
NO : 916-16**

**15. AUTORISATION DE MANDATAIRE - DISTRIBUTION D'EAU NON POTABLE**

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Sylvain Delisle, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à signer à titre de mandataire auprès du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) concernant la distribution d'eau non potable au terrain des loisirs.

**RÉSOLUTION  
NO : 917-16**

**16. DEMANDE DE SUBVENTION - DESJARDINS - À PIED, À VÉLO; VILLE ACTIVE**

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Sylvain Delisle, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents la directrice générale à signer les documents relatifs à la demande de subvention au Fonds d'aide au développement du milieu FADM de Desjardins en vue de l'étude du projet À pied, à vélo, Ville active du Programme de transport actif.

**RÉSOLUTION  
NO : 918-16**

**17. AUTORISATION D'ACHAT DES TERRAINS POUR LES POSTES DE POMPAGE**

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Julien Milot, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale à signer tous les documents officiels et à effectuer les paiements pour l'achat des parcelles de terrain suivants aux sommes indiquées:

- De Serge Bernard et Jocelyne Godgout; Partie du lot 74-3 (45m<sup>2</sup>) pour la somme de 4 750 \$
- De 9095-2805 Québec Inc, Partie du lot 84-2 (40,5m<sup>2</sup>) pour la somme de 4 525 \$
- De François Létourneau; Partie du lot 170-P (85m<sup>2</sup>) pour la somme de 12 100 \$

Les fonds pour l'acquisition de ces terrains proviennent du règlement d'emprunt numéro 563-2016.

**RÉSOLUTION  
NO : 919-16**

**18. EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE REMPLACANTE**

**ATTENDU** l'absence prévue jusqu'au 18 octobre de Madame Brigitte Boulianne, adjointe à la direction générale;

**EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Sylvain Delisle, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à embaucher Madame Noëlline Tardif à titre d'adjointe remplaçante.

**19. AVIS DE MOTION: ADOPTION DU 2<sup>e</sup> PROJET DE RÈGLEMENT 566 - 2016 - AGRICULTURE 2 DANS VA-3**

Julien Milot, conseiller, donne un avis de motion à l'effet que le règlement intitulé *Règlement de zonage numéro 305* sera modifié lors d'une prochaine séance du conseil.

**20. AVIS DE MOTION: MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 305 CONCERNANT LES RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT DE CHENILS**

Sylvain Delisle, conseiller, donne un avis de motion à l'effet que le règlement intitulé *Règlement de zonage numéro 305* sera modifié lors d'une prochaine séance du conseil.

**21. AVIS DE MOTION: MODIFICATION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS**

Julien Milot, conseiller, donne un avis de motion à l'effet que le règlement intitulé *Code d'éthique et de déontologie des élus* sera modifié lors d'une prochaine séance du conseil.

**22. AVIS DE MOTION: MODIFICATION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Debbie Deslauriers, conseillère, donne un avis de motion à l'effet que le règlement intitulé *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* sera modifié lors d'une prochaine séance du conseil.

**RÉSOLUTION  
NO : 920-16**

**23. COMPTES À PAYER**

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Sylvain Delisle, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil entérine les salaires versés (17 242,37 \$) et autorise le paiement des comptes à payer (796 217,10 \$) totalisant **813 459,47 \$** pour le mois de **juillet** 2016 et que le maire ou le maire suppléant ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

**Certificat du secrétaire**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro **920-16**.

---

Michelle Moisan  
Directrice générale /secrétaire-trésorière

**24. CORRESPONDANCE**

Le ministère de la Culture et des Communications a répondu favorablement et émis tous les permis pour l'abattage des arbres tel que l'étude présenté par Écogénie pour les émissaires ainsi que le Bassin 1.

**25. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du conseil présents ont répondu aux questions de l'assistance.

**26. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Julien Milot de lever la séance à 21 h.

---

MICHELLE MOISAN  
DIRECTRICE GÉNÉRALE /  
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

---

YVES COULOMBE  
MAIRE